

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 18 novembre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 14 et 15 novembre 2019

2019 DGRI 76 DPE – Subvention (200.000€) et convention avec ACTED et Médecins du Monde pour un programme d'aide humanitaire au Kurdistan Syrien (Syrie)

M. Patrick KLUGMAN, rapporteur.

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1115-1, L1115-1-1 et L.2512-11,

Sur le rapport présenté par Monsieur Patrick KLUGMAN, au nom de la 7^{ème} commission,

Délibère

Article 1 : La Maire de Paris est autorisée à signer avec l'association ACTED la convention dont le texte est joint à la présente délibération ;

Article 2 : Une subvention d'un montant de 130.000 euros est attribuée à ACTED au titre des aides d'urgences ;

Article 3 : Les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget annexe de l'eau de la Ville de Paris, exercice 2019, sous réserve du vote des crédits par le Conseil de Paris.

Article 4 : La Maire de Paris est autorisée à signer avec l'association MEDECINS DU MONDE la convention dont le texte est joint à la présente délibération ;

Article 5 : Une subvention d'un montant de 70.000 euros est attribuée à MEDECINS DU MONDE au titre des aides d'urgences ;

Article 6 : Les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris au titre des relations internationales, exercice 2019, sous réserve du vote des crédits par le Conseil de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO